

NOUVELLES LOCALISATIONS DE QUELQUES FACIES DES FONDS DETRITIQUES
COTIERS DANS LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS (FRANCE, MEDITERRANEE).

Michel BOURCIER
Station marine d'Endoume 13007 - MARSEILLE

SUMMARY : Three facies of calcified Rhodophyceae have been prospected: The "maërl" facies (branched thalli of *Phymatolithon calcareum*, *Mesophyllum coralloides*, *Lithothamnion fruticulosum*). The "pralines" facies (thalli globular or incrusting small pebbles of Corallinaceae). The *Peyssonnelia* facies (free thalli of species of the *P. rosa-marina* complex).

Pendant les étés 1979 et 1980, 147 prélèvements de benthos de substrats meubles ont permis de découvrir (à la drague Charcot) puis de déterminer les contours (Benne d'Endoume), de sept nouvelles zones de faciès des fonds détritiques côtiers. En même temps fut délimité un faciès à *Peyssonnelia* déjà connu (Pérès et Picard, 1963; Jacquotte, 1963).

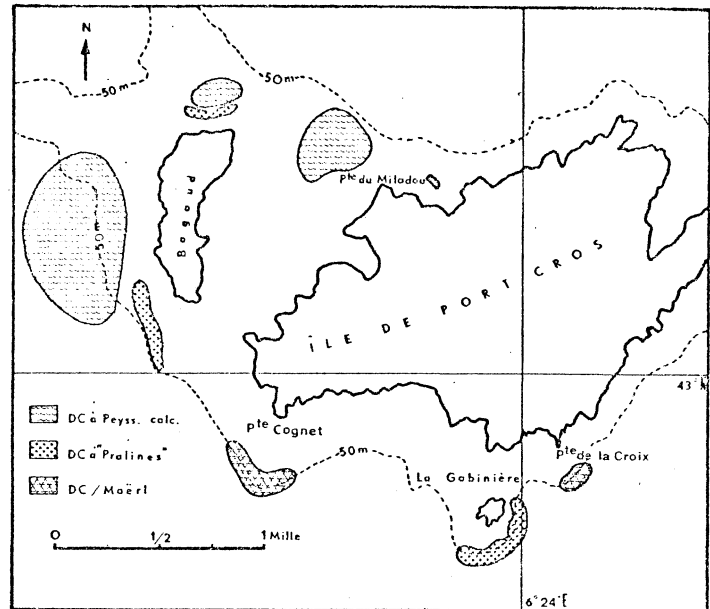
Il faut rappeler que le faciès d'une biocœnose est constitué par la dominance quasi absolue d'une espèce (ou d'un ensemble d'espèces) normalement présentes dans cette biocœnose.

Le faciès du "Maërl" se définit par la grande abondance de trois espèces d'Algues Rhodophycées calcaires : *Phymatolithon calcareum* (ex *Lithothamnion calcareum*), *Mesophyllum coralloides* (ex *Lithothamnion solutum*) et *Lithothamnion fruticulosum*. Ce faciès existe au sud de la Pte du Cognet, de part et d'autre de l'isobathe 50 m sur près de 1/2 mille de longueur. Une autre zone très réduite de ce faciès est au sud de la Pte de la Croix, entre 45 et 60 m de profondeur. Le biotope correspondant exige des courants linéaires constants mais relativement faibles, un envasement de taux variable mais jamais nul semble nécessaire.

Le faciès dit "à Pralines" est caractérisé par l'abondance de boules mamelonnées formées de couches concentriques de Corallinacées ou encore ces mêmes thalles recouvrant de petits galets de plage arrondis. Ce faciès est présent au S et SE de l'îlot de la Gabinière, autour de l'isobathe 50 m (entre 48 et 65 m de profondeur) sur 1/2 mille de longueur. On le trouve aussi près de l'île de Bagaud, au N (entre 33 et 35 m) et au SO (entre 37 et 49 m de profondeur). Le biotope correspondant exige des courants également linéaires et constants mais plus violents que ceux nécessaires au Maërl, le peuplement peut présenter une affinité pour la biocœnose des sables à Amphioxus.

Enfin, le faciès à *Peyssonnelia* var. sp. calcifiées libres sur le fond, qui est constitué de talles très abondants de Rhodophycées calcaires du complexe *Peyssonnelia rosa-marina* Boudouresque et Denizot. A l'Ouest de Bagaud ce faciès avait été reconnu à la drague dès 1963 et l'Algue déterminée comme étant *P. polymorpha* (Zan.) Schmitz ; cette zone de 0,8 mille de longueur sur 0,5 de largeur, centrée sur des fonds de 51 m, s'étend entre 40 et 56 m de profondeur. Une autre zone assez étendue de ce même faciès, nouvellement découverte, se trouve entre la Pte du Miladou et le Nord de Bagaud entre 36 et 49 m de profondeur, centrée sur un fond de 42-43 m. La troisième tache, de dimensions réduites, me-

sure 1/4 de mille de longueur. Centrée sur un fond de 41 m, elle s'étend de 33 à 44 m de profondeur. Le biotope de ce faciès correspond à des courants tourbillonnaires intermittents, mettant en suspension ces thalles libres ainsi que la fraction vaseuse présente dans le sédiment (Picard, 1965). On trouve généralement ce faciès au fond des baies ; ici, les îles de Port-Cros et de Bagaud déterminent une "anse sous-marine" jouant le même rôle et induisant ces courants tourbillonnaires. De même, les isobathes situées à l'Ouest de Bagaud ont une action analogue, action renforcée par un "effet écran" de cette île, vis à vis du courant Ligurien et du vent d'Est dominant ici.



QUELQUES FACIES DES FONDS DETRITIQUES COTIERS DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Je n'ai parlé que des faciès anciennement ou nouvellement découverts et actuellement délimités avec précision à la benne. En fait, au cours de la deuxième mission (juin 1980) j'ai trouvé d'autres zones de ces mêmes faciès ou légèrement différents (Peyssonéliacées non calcifiées) dans des biotopes analogues situés au nord de l'île de Port-Cros ou de la passe des Grottes (entre Port-Cros et l'île du Levant). A ce dernier faciès, se superpose, par endroits et alors en abondance, une autre Rhodophycée non calcifiée *Vidalia volubilis* (L.) déjà signalée depuis de nombreuses années (Pérès et Picard, 1963 ; Belsher *et al.* 1976).

REFERENCES

- BELSHER Th., AUGIER H., BOUDOURESQUE C.-F., COPPEJANS E., 1976. Inventaire des Algues marines benthiques de la rade et des îles d'Hyères (Méditerranée France). *Trav. sci. Parc nation. Port-Cros*. 2, : 39-89.
- JACQUOTTE R., 1963. Signification biocénotique des fonds à *Peyssonelia polymorpha* (Zan.) Schmitz des côtes de Provence (de la baie de Marseille aux îles d'Hyères). *Rec. Trav. Sta. mar. Endoume*. 29 (Bull.44):27-42.
- PERES J.-M., PICARD J., 1963. Aperçu sommaire sur les peuplements marins benthiques entourant l'île de Port-Cros. *La Terre et la Vie*. 4, : 436-448.
- PICARD J., 1965. Recherches qualitatives sur les Biocénoses marines des substrats meubles dragables de la région marseillaise. *Rec. Trav. Sta. mar. Endoume*. 52 (Bull. 36) : 1-160.